

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 13 AVRIL 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_057 : RECAPITALISATION DE LA SEM EVEER'HY'PÔLE

L'an deux mille vingt et un, le treize avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 13 avril 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Christine TAMBORINI

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
mesdames Cindy COQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Marie-Christine CABAL.

Membres excusés :

Mesdames Sylvie FONTANILLES CRESPO, Martine LASSERRE, Danielle PATUREY,
Messieurs Éric GUILLAUMIN, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Gilbert HANGARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Thierry DUFOUR (pouvoir à Christine TAMBORINI), David DONNEZ (pouvoir à Camille DEMAZURE)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 AVRIL 2021

N° DEL2021_057 : RECAPITALISATION DE LA SEM EVEER'HY'PÔLE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

La Société d'économie mixte Eveer'hy'pôle créée fin 2009 vise à développer autour d'infrastructures telles que le circuit d'Albi un pôle industriel autour de la mobilité hydrogène. Les marchés ciblés se répartissent sur deux domaines d'activité stratégique :

- expérimentations de véhicules innovants en conditions réelles d'utilisations,
- activités de service développement expérimental, recherche industrielle, préparation à l'homologation, maintenance et formation.

La SEM Eveer'hy'pôle est en plein essor et est reconnue aujourd'hui au niveau national et international pour les essais constructeurs, les études techniques R&D, les formations et la maintenance.

Ceci s'est notamment traduit par une augmentation du CA entre 2018 et 2019 : 144 213 euros en 2019, en hausse de 36 % par rapport au CA de 2018.

Afin de mener à bien les projets prévus dès 2021 et d'assurer le développement de nouvelles activités, il est nécessaire de procéder à des investissements (évolution de la station-service, bancs de test pour la formation, logiciels et matériels informatiques) estimés à 100 k€.

Le Conseil d'administration de la SEM Eveer'hy'pôle sollicite donc un prêt bancaire afin de financer ces investissements ainsi qu'une augmentation de capital souscrite par les associés actuels d'un montant équivalent de 100 k€.

Il est proposé une modification du capital de la SEM pour le porter de 46 431,30 euros à 146 505,57 euros, au moyen de la création de 1 483 actions nouvelles de 98,79 euros chacune, qui sont proposées, conformément à l'article 9-1 des statuts, en priorité aux actionnaires en raison de leur droit préférentiel de souscription.

La répartition serait la suivante :

Associés	Nombre de titres avant augmentation de capital	Pourcentage avant augmentation de capital	Nombre de titres après augmentation de capital	Pourcentage après augmentation de capital	Montant à apporter par chaque associé pour souscrire à l'augmentation de capital (euros)
BRALEY	20	4,26	63	4,25	4247,97
CCI du Tarn	40	8,51	126	8,50	8495,94
Grand Albigeois	140	29,78	677	45,65	53050,23
H2 Impulsion	141	30	445	30	30032,16
Ville d'Albi	109	23,19	109	7,35	...
SAFRA	20	4,26	63	4,25	4247,97
TOTAL	470	100	1483	100	100074,27

A l'issue de l'opération financière, la communauté d'agglomération maintiendra sa présence au capital de la SEM à hauteur de 45,65% et la ville d'Albi à hauteur de 7,35% ce qui porte part publique à 53 %. La communauté d'agglomération disposera d'un siège supplémentaire au conseil d'administration de la SEM.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le procès verbal du Conseil d'administration de la SEM Eveer'hy'pôle en date du 11 mars 2021,

VU l'avis du Bureau du 30 mars 2021,

CONSIDÉRANT l'intérêt de contribuer au développement de la filière mobilité hydrogène sur le territoire albigeois,

Monsieur Jean-Michel BOUAT ne prenant pas part au vote,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE de souscrire à l'augmentation de capital de la SEM Eveer'Hy'Pôle à hauteur de 53 050,23 €,

APPROUVE la nouvelle répartition du capital

DÉSIGNE madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL au poste de 4ème représentant au Conseil d'administration.

DIT que les crédits nécessaires à la recapitalisation de la SEM Eveer'Hy'Pôle sont prévus au budget 2021.

AUTORISE madame la présidente ou le vice-président délégué à signer tout acte relevant de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait le 13 avril 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL